

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

GRANDE PLAQUE ADHÉSIVE AVEC PHÉROMONE



Version 2 Date d'établissement: 18/02/2026

Page 1 de 7
Date d'impression: 30/03/2026

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE.

1.1 Identificateur de produit.

Nom du produit: GRANDE PLAQUE ADHÉSIVE AVEC PHÉROMONE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Système de confinement des insectes pour la surveillance des espèces cibles.

Usages non recommandés:

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Usages différents de ceux recommandés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Entreprise: **Mylva, S.A.**
Adresse: Via Augusta, 48, 6^o 2^a
Ville: 08006 - Barcelona
Province ou région: Barcelona
Numéro de Téléphone: +34 934153226
Fax: +34 934156344
E-mail: mylva@mylva.eu
Web: https://mylva.es/

1.4 Numéro d'appel d'urgence: + 34 934153226 (Disponible seulement en horaire de bureaux; Lundi-Vendredi; 08:00-16:00)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification de la substance ou du mélange.

Conformément au Règlement (UE) No 1272/2008: Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage.

Étiquetage conformément au Règlement (UE) No 1272/2008:

Pictogrammes: -

Mention d'avertissement: -

Mentions de danger: -

Conseils de prudence: -

2.3 Autres dangers.

En conditions d'utilisation normales et dans sa forme originale, le produit n'a aucun effet négatif pour la santé et pour l'environnement.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

3.1 Substances.

Pas applicable.

3.2 Mélanges.

Substances qui présentent des risques pour la santé ou pour l'environnement conformément à le Règlement (CE) No. 1272/2008, une limite d'exposition professionnelle leur est assignée, elles sont classifiées comme PBT/vPvB ou figurent sur la liste des substances candidates:

Identifiants	Nom	Concentration	(*)Classification Règlement (CE) No 1272/2008	
			Classification	Limites de concentration spécifiques et Estimation de la toxicité aiguë
CAS No: 83136-87-2 CE No: 617-443-6	Adhésif thermofusible	-	Ce produit ne répond à aucun critère de classification dans aucune classe de danger selon le règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.	

-À la suite de la page suivante.-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

GRANDE PLAQUE ADHÉSIVE AVEC PHÉROMONE



Version 2 Date d'établissement: 18/02/2026

Page 2 de 7
Date d'impression: 30/03/2026

CAS No: 765-70-8 CE No: 212-154-8	Arôme alimentaire cyclotène	-	Ce produit ne répond à aucun critère de classification dans aucune classe de danger selon le règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
--------------------------------------	--------------------------------	---	---

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS.

4.1 Description des mesures de premiers secours.

Mettez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos. En cas d'apparition de symptômes, d'irritation ou de sensibilisation, consultez un médecin.

En cas d'inhalation.

Transportez la victime à l'air frais et laissez-la se reposer. Consultez un médecin si les symptômes persistent.

En cas de contact avec les yeux.

Rincez abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas d'irritation, consultez un médecin.

En cas de contact avec la peau.

Lavez-vous les mains à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consultez un médecin.

En cas d'ingestion.

Rincez-vous la bouche. Ne vous faites pas vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Aucun effet connu aigus et retardés d'une exposition au produit.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

5.1 Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés:

Éteindre le feu avec de la mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou du brouillard d'eau. Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux environnants

Moyens d'extinction inappropriés:

N'utilisez pas de jet d'eau sous pression comme extincteur, car cela propagera l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Risques particuliers.

Récupérez et recueillez l'eau d'extinction. Évitez de la rejeter dans l'environnement. Ne la versez pas dans les égouts, les cours d'eau ni sur le sol.

5.3 Conseils aux pompiers.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas inhaler les fumées.

Équipement de protection anti-incendies.

Vêtements de protection complets (EN 469). Appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Utilisez les vêtements de protection décrits à la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Assurez une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement.

Ne pas verser dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Déchets de produits : Éliminer les déchets conformément à la réglementation locale ou nationale.

-À la suite de la page suivante.-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

GRANDE PLAQUE ADHÉSIVE AVEC PHÉROMONE

mylva

Version 2 Date d'établissement: 18/02/2026

Page 3 de 7
Date d'impression: 30/03/2026

6.4 Référence à d'autres rubriques.

Pour tout contrôle d'exposition et mesures de protection individuelle, voir rubrique 8.
Pour l'ultérieure élimination des résidus, se reporter aux recommandations décrites dans la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Consultez la section 8 pour les informations relatives à la protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les brouillards/vapeurs/aérosols. Assurez-vous toujours d'une bonne ventilation. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas dans la même pièce où ce produit est manipulé. Refermez bien les contenants après chaque utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

À conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. À protéger de la lumière du soleil

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées dans la section 1.2

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

8.1 Paramètres de contrôle.

Ingrédients dont les limites d'exposition nécessitent une surveillance du lieu de travail : Aucune limite d'exposition n'a été indiquée pour les ingrédients.

8.2 Contrôles de l'exposition.

Aucune limite d'exposition n'a été indiquée pour les ingrédients

Mesures d'ordre technique:

Aucune exigence particulière en matière de ventilation n'est indiquée, si ce n'est que ce produit ne doit pas être utilisé dans des espaces confinés sans bonne ventilation.

Protection des mains:

PPE: Gants de protection contre les produits chimiques

Caractéristiques: Marquage «CE» Catégorie III.

Normes CEN: EN 374-1, En 374-2, EN 374-3, EN 420

Maintenance: Conserver dans un endroit sec, à l'abri d'une quelconque source de chaleur, et des rayons du soleil. Ne pas modifier les gants pour éviter d'altérer leur résistance. Ne pas appliquer de peinture, de dissolvant ou d'adhésif.

Observations: Les gants doivent être de la bonne taille et s'ajuster à la main sans être trop serrés ni trop lâches. Les gants doivent toujours être portés avec les mains propres et sèches.

Matériaux:	PVC (Polychlorure de vinyle)	Temps de pénétration (min.):	> 480	Epaisseur du matériau (mm):	0,35
------------	------------------------------	------------------------------	-------	-----------------------------	------



RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique: Solide

Couleur: Blanc

Odeur: Aucun

Seuil olfactif: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

Point de fusion: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

Point de congélation: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

Inflammabilité: Inflammable à des températures supérieures à 100 °C.

Limites inférieure d'explosion: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

Limites supérieure d'explosion: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

-À la suite de la page suivante.-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

GRANDE PLAQUE ADHÉSIVE AVEC PHÉROMONE



Version 2 Date d'établissement: 18/02/2026

Page 4 de 7
Date d'impression: 30/03/2026

Point d'éclair: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Température d'auto-inflammation: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Température de décomposition: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
pH: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Viscosité cinématique: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Solubilité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Hydro solubilité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Liposolubilité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Pression de vapeur: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Densité absolue: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Densité relative: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Densité de vapeur relative: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Caractéristiques des particules: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

9.2 Autres informations.

Viscosité: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Propriétés explosives: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Propriétés comburantes: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Point de goutte: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.
Scintillation: Non applicable/Non disponible en raison de la nature/des propriétés du produit.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ.

10.1 Réactivité.

Le produit ne présente pas de danger par leur réactivité.

10.2 Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de manipulation et de conservation recommandées (voir épigraphe 7).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses.

Non prévu. Ne polymérisera pas.

10.4 Conditions à éviter.

Évitez toute exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Coupez toute source d'ignition. Évitez les étincelles, les flammes, la chaleur et la fumée.

10.5 Matières incompatibles.

Variations de température excessives. Agents oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux.

Aucune décomposition se présente, si c'est utilisé dans les conditions recommandées.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008.

Aucune donnée disponible sur le produit testé.

a) toxicité aiguë;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

-À la suite de la page suivante.-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

GRANDE PLAQUE ADHÉSIVE AVEC PHÉROMONE



Version 2 Date d'établissement: 18/02/2026

Page 5 de 7
Date d'impression: 30/03/2026

e) mutagénicité sur les cellules germinales;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

f) cancérogénicité;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

g) toxicité pour la reproduction;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient pas de composants ayant des propriétés perturbant le système endocrinien avec des effets sur la santé humaine.

Autres informations

Il n'existe pas d'information disponible sur d'autres effets indésirables sur la santé.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

12.1 Toxicité.

Ce produit ne devrait présenter aucun risque pour l'environnement. Des études de toxicité spécifiques ont été menées sur les oiseaux, les organismes aquatiques, les vers de terre et les abeilles. Aucun effet indésirable n'a été observé sur les arthropodes non ciblés.

Informations écologiques sur les ingrédients

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 96 heures = N/A *Lepomis macrochirus* (Mojarra bleue)

CL50 96 heures = N/A *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - Invertébrés aquatiques

CE50 48 heures = N/A *Daphnia magna*

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CE50 96 heures = N/A *Enedemus subspicatus*

Toxicité chronique - Poissons en début de vie

NOEC 90 jours = N/A *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)

NOEC 35 jours = N/A *Cyprinocon variegatus* (Mouron à grosse tête)

Toxicité chronique - Invertébrés aquatiques

NOEC 21 jours = N/A *Daphnia magna*

Toxicité aiguë - Terrestre

DL50 = N/A *Apis mellifera* (Abeille) (Exposition orale)

DL50 = N/A *Apis mellifera* (Abeille) (Exposition topique)

12.2 Persistance et dégradabilité.

Ces composés ne sont pas susceptibles de contaminer les sols ou les eaux souterraines.

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation.

Il est peu probable qu'il se bioaccumule.

12.4 Mobilité dans le sol.

Il peut y avoir un mouvement indirect dans le sol dû au mouvement de l'eau ou au transfert par les insectes.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Aucune information n'est disponible sur les résultats de l'évaluation PBT et vPvB du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

GRANDE PLAQUE ADHÉSIVE AVEC PHÉROMONE



Version 2 Date d'établissement: 18/02/2026

Page 6 de 7
Date d'impression: 30/03/2026

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien.

Ce produit ne contient pas de composants avec des propriétés perturbant le système endocrinien dans l'environnement.

12.7 Autres effets néfastes.

Aucune information n'est disponible sur d'autres effets néfastes pour l'environnement.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

13.1 Méthodes de traitement des déchets.

Éliminer les déchets dans une décharge autorisée, conformément à la réglementation locale en matière de gestion des déchets. Ces déchets sont incinérables. Veuillez contacter une entreprise spécialisée dans la gestion des déchets. Ne réutilisez pas les contenants vides. Ces derniers peuvent être éliminés ou recyclés.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

Il n'est pas dangereux pendant le transport. En cas d'accident et de déversement du produit, agir selon le point 6.

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification.

Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU.

Description ADR/RID: Non applicable

Description IMDG: Non applicable

Description OACI/IATA: Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport.

Classe(s): Non applicable

14.4 Groupe d'emballage.

Groupe d'emballage: Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement.

Contaminant marin: Non applicable

Dangereux pour l'environnement: Non applicable

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI.

Le produit n'est pas transporté en vrac.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux au sens du règlement CLP (CE) n° 1272/2008 et n'est pas conforme aux exigences de la directive 2000/54/CEE du Conseil.

Utilisé comme attractif pour insectes bénéfiques, il ne nécessite donc pas d'enregistrement.

Références réglementaires britanniques :

Règlement sur les produits chimiques de 2009 (Information sur les dangers et emballage pour la fourniture) (S.I. 2009 n° 716).

Législation européenne :

Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses. Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et apportant certains changements au règlement (CE) n° 1907/2006. Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

GRANDE PLAQUE ADHÉSIVE AVEC PHÉROMONE



Version 2 Date d'établissement: 18/02/2026

Page 7 de 7
Date d'impression: 30/03/2026

18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions qui en découlent (REACH).

Règlement (CE) n° 1999/45/CE instituant l'Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission, ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, y compris leurs modifications. Règlement (CE) 2020/878 de la Commission modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions qui en découlent (REACH).

Informations sanitaires et environnementales

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Règlement (CE) n° 689/2008 relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux.

La liste des ingrédients n'est pas fournie.

Autorisations (Règlement (CE) n° 1907/2006, titre VII)

Ce produit ne nécessite aucune autorisation spécifique.

Restrictions (Règlement (CE) n° 1907/2006, titre VII)

Ce produit ne nécessite aucune restriction d'utilisation spécifique.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique.

Il n'a pas procédé à une évaluation de la sécurité chimique du produit.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS.

Il est recommandé de suivre une formation basique sur la sécurité et l'hygiène au travail, pour pouvoir manipuler correctement le produit.

Abréviations et acronymes utilisés:

ADR/RID: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route.

AwSV: Règlement d'Installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau.

BCF: Factor de bioconcentration.

CEN: Comité européen de normalisation.

DMEL: Derived Minimal Effect Level (niveau avec effets secondaires minimums) Niveau d'exposition correspondant à un risque faible, ce risque doit être considéré comme le minimum tolérable.

DNEL: Derived No Effect Level, (niveau sans effets secondaires) niveau d'exposition à la substance en dessous duquel ne sont pas prévus d'effets défavorables.

EC50: Concentration efficace moyenne.

PPE: Équipements de protection individuelle.

IATA: Association Internationale de Transport Aérien.

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale.

IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses.

LC50: Concentration létale, 50%.

LD50: Dose létale, 50%.

NOEC: Concentration sans effet observé.

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer.

WGK: Classes de danger lié à l'eau.

Principales références de la littérature et sources de données:

<http://eur-lex.europa.eu/homepage.html>

<http://echa.europa.eu/>

Règlement (UE) 2020/878.

Règlement (CE) No 1907/2006.

Règlement (UE) No 1272/2008.

Les informations contenues dans cette fiche de Sécurité ont été rédigées conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020 modifiant l'Annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances et mélanges chimiques (REACH).

L'information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité du Produit se base sur les connaissances actuelles relatives à ce produit ainsi que sur les lois nationales et européennes en vigueur, sachant que les conditions de travail de ses utilisateurs ne nous sont pas connues et échappent ainsi à notre contrôle. Le produit doit en aucun cas être utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu et préparé, il ne peut être utilisé sans connaissance préalable et écrite des instructions relatives à son maniement. Il incombe à l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires afin de suivre et respecter les exigences prévues par la loi.